



Présentation

Code interne : EE8LC214

Description

Niveaux de compétence et activités correspondants aux niveaux A2-B2 du CECR dans la langue choisie en 1e année et suivie en S7. Les groupes de niveau sont maintenus.

Savoir comprendre et s'exprimer à l'oral et à l'écrit (C 10 / N1-N3)

Savoir s'exprimer avec aisance et précision (C 10 / N1-N3)

Savoir adapter un discours approprié à une situation donnée (C 10, C 12/N1-N3)

Etudier la culture et la civilisation à travers la langue.

Atteindre au moins le niveau A2 -B1 du cadre européen des langues (C 10 /N1-N3)

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	19h
TI	Travaux Individuels	7h

Pré-requis obligatoires

Suivi de cours dans la même langue en S5, S6, S7 et S8.

Syllabus

Consolidation et approfondissement des bases déjà acquises -

Apport d'un vocabulaire précis et expressions idiomatiques -

Présentation orale

Informations complémentaires

Deuxième langue étrangère, au choix parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois et le japonais. D'autres langues peuvent être suivies grâce à un accord avec l'Université de Montaigne.

Le français langue étrangère (FLE) et dans certains cas l'anglais "faux débutants" sont considérés comme LV2.

Une 3e langue est en option.

L'évaluation des options apporte un bonus de 0 à 2 points au contrôle continu de la LV2.

Bibliographie

Supports pédagogiques variés : méthodes de langue, format papier, presse, audiovisuel, multimédia, etc

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
Contrôle Continu Intégral	Contrôle Continu			1		

Infos pratiques

Contacts

Kenneth Beirne

✉ Kenneth.Beirne@bordeaux-inp.fr